

# In Extenso

**In Extenso Nord Audit**

46 rue des Canonniers  
BP 10237  
59002 Lille cedex

Tél. : +33 (0)3 20 21 98 60  
Fax : +33 (0)3 20 51 31 55  
lillecanonniers@inextenso.fr  
www.inextenso.fr  
www.reussir-au-quotidien.fr

## **POLENERGIE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2058 Route de l'écluse TRYSTRAM  
59140 DUNKERQUE

---

### **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des  
comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020

# In Extenso

## **In Extenso Nord Audit**

46 rue des Canonniers  
BP 10237  
59002 Lille cedex

Tél. : +33 (0)3 20 21 98 60  
Fax : +33 (0)3 20 51 31 55  
lillecanonniers@inextenso.fr  
www.inextenso.fr  
www.reussir-au-quotidien.fr

## **POLENERGIE**

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

2058 Route de l'écluse TRYSTRAM  
59140 DUNKERQUE

### **Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'Association « POLENERGIE »,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

# In Extenso

## CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

---

### **Conventions passées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Lille, le 26 Mars 2021

Le commissaire aux comptes

In Extenso Nord Audit



Patrice DESBONNETS